

ra le plus grand commun diviseur. Si on trouvait l'unité pour reste, la fraction serait irréductible.

D. Que faut-il faire pour réduire deux fractions au même dénominateur ?

R. Pour réduire deux fractions au même dénominateur, il faut multiplier les deux termes de la première par le dénominateur de la seconde, et les deux termes de la seconde par le dénominateur de la première.

Par exemple, pour réduire à un même dénominateur les deux fractions $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$, je multiplie 2 et 3 qui sont les deux termes de la première fraction chacun par 4, dénominateur de la seconde et j'ai $\frac{8}{12}$ qui est de même valeur que $\frac{2}{3}$. Je multiplie de même les deux termes 3 et 4 de la seconde fraction, chacun par 3, dénominateur de la première, et j'ai $\frac{9}{12}$ qui est de même valeur que $\frac{3}{4}$, en sorte que les fractions $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$ sont changées en $\frac{8}{12}$ et $\frac{9}{12}$ qui sont respectivement de même valeur que les premières et qui ont un même dénominateur.

D. Que faut-il faire pour réduire trois fractions et même un plus grand nombre au même dénominateur ?

R. Si on a plus de deux fractions, on les réduira toutes au même dénominateur, en multipliant les deux termes de chacune par le produit résultant de la multiplication des dénominateurs des autres fractions.

§ XI.

DES OPÉRATIONS PAR FRACTIONS.

D. Comment fait-on l'addition des fractions ?

R. On effectue l'addition de fractions en ajoutant ensemble tous les numérateurs ; ensuite on divise la somme des numérateurs par le dénominateur commun pour